


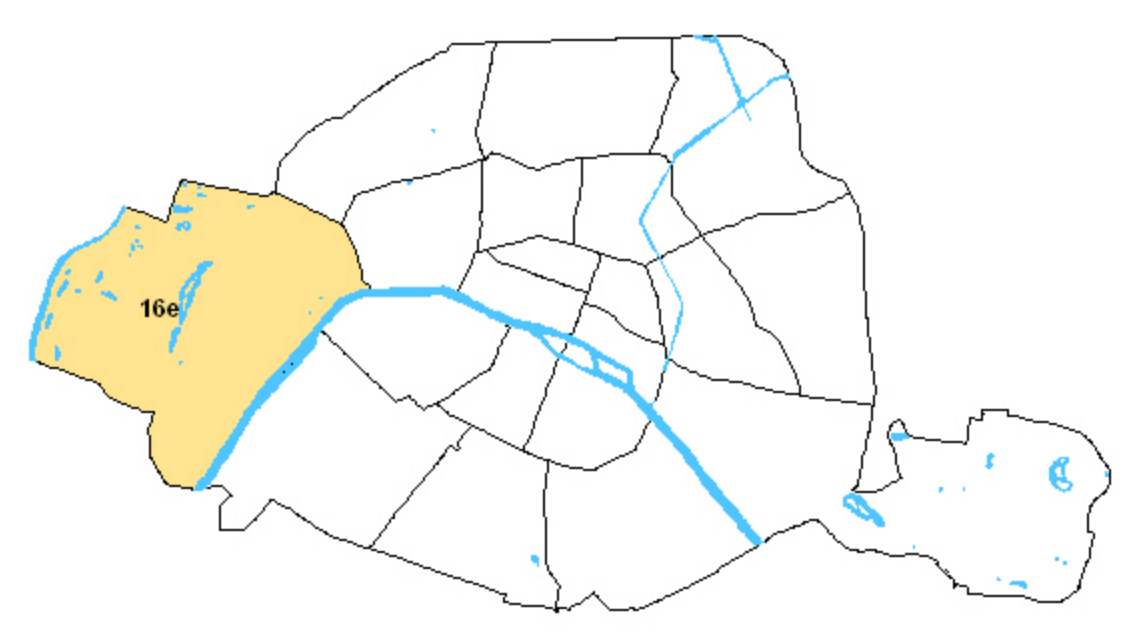
Définition de l'îlot = Parcellaire APUR 2000

Légende

- Zone rouge
- Zone verte
- 34.90 PHEC en m suivant le nivellement général de la France (dit IGN 69) et limites des casiers qui leur sont associés
- Limites de parcelles (situation Décembre 1998)
- Limites d'arrondissements


 République Française
 Direction de l'Urbanisme, du Logement et de l'Équipement
 Bureau de l'Urbanisme

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION DE PARIS
P.P.R.I. - 75


 CARTE DU ZONAGE DU 16^{ÈME} ARRONDISSEMENT
 BOIS DE BOULOGNE
 ÉCHELLE 1/25000

Source :
 APUR : Parcellaire APUR 2000
 IGN : BD TOPO IGN 1998
 SNS - Subdivision de Paris
 lit de la Seine et quais

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour,
 le 15 juillet 2005,
 Le Préfet de la région Île de France
 Prefet de Paris
 signé
 Bertrand LANDRIEU